

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2025

Délibération DCS 2025-05

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 16 avril 2025**

Date de convocation : **08 avril 2025**

Heure de début de séance : **18h05**

Secrétaire de séance : **Mme Martine Caron**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize avril, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

Mmes et Mrs : Mmes et Mrs : Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier; Stéphane Delaporte ; Yves Cottard ; Michel Million ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Philippe Blanchard ; Marcel Chaneac ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Yves Gautier ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever ; Benjamin Bizet; Yves Vieil ; Raymond Nieto, Jean-Claude Gout ; Jean-Michel Cherault ; Cyrille Cleuet ; Valérie Bauduin, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Boquet ; Murielle Fimes ; Philippe Lefevre; Gauthier Nancelle ; Jean Obry ; Lydia Doinel ; Jean-Louis Gardel ; Brigitte Devismes ; Eyméric Bizet ; François Lobry ; Michel Choisy ; Jean-Pierre Cozette ; Jacky Massies ; Benoit Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (*suppléant)

Représentés : **Pouvoir** de Valérie Boitel à Michel Millon, de Roger Parzybut à Jean-Marie Carré ; de Bruno Legrand à Frédéric Boquet, d'Aurore Ramu à Cyrille Cleuet

OBJET : Demande de subvention à l'agence de l'eau pour la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et le diagnostic des ressources humaines

La Présidente explique qu'il est nécessaire d'effectuer la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et d'établir le diagnostic des ressources humaines

La mise à jour du schéma directeur a pour objectifs de faire un bilan des conditions actuelles, d'identifier les problèmes existants (techniques, réglementaires, qualitatifs), de prévoir les besoins futurs et d'adapter les ressources nécessaires mais aussi d'élaborer un programme de travaux à court, moyen et long terme. Cela permettra de planifier, d'assurer une gestion durable de notre structure et d'avoir une base solide pour obtenir des financements et avancer sur les sujets structurants.

Cette mission se fera en 4 phases, ainsi réparties :

- Phase 1 : état des lieux
- Phase 2 : Campagne de mesure et modélisation
- Phase 3 : Proposition de travaux hiérarchisation
- Phase 4 : Diagnostic et préconisations – Ressources Humaines

Un délai de 5 mois est prévu pour les phases 1 à 3 par Altéreo et de 3 mois pour la phase 4 par Cogite.

La proposition faite par Altéreo est d'un montant HT de 39 960€

Ce type d'étude est subventionnable par l'Agence de l'Eau à 50 % du montant retenu.

Le conseil syndical après avoir délibéré :

- ADOPTE la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et d'établir le diagnostic des ressources humaines et la demande de subvention à l'Agence de l'Eau
- APPROUVE le financement prévisionnel exposé ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE la présidente à signer tout document relatif à cette opération.

Membres en exercice :	83	Votants :	49
Présents :	45	Pour :	49
Absents :	38	Contre :	00
Pouvoir :	04	Abstention :	00

Pour extrait conforme

Le Président, Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 17/04/2025 et transmission par voie dématérialisée le 17/04/2025. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.